

États financiers consolidés du

GROUPE CGI INC.

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007

Rapports de la direction et des vérificateurs

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et de l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation. Elle répond de l'intégrité de l'information qu'ils contiennent. Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et les résultats d'exploitation présentés dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation sont en accord avec les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection du patrimoine de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les systèmes de contrôle interne et les registres financiers sont soumis à l'examen des vérificateurs indépendants, Deloitte & Touche, s.r.l., nommés par les actionnaires pour vérifier les états financiers consolidés et les systèmes de contrôle interne de la Société. Le rapport des vérificateurs indépendants est présenté ci-dessous. En outre, le Comité de gestion de la Société revoit l'information diffusée par l'entreprise et supervise la mise en œuvre des contrôles et des procédés auxquels la Société a recours en matière d'information.

Les membres du Comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent périodiquement les vérificateurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne régissant la reddition de comptes ainsi que de sujets touchant la vérification et l'information financière, et soumettent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les vérificateurs indépendants peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation et les a approuvés.

(signé)

Michael E. Roach

LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

(signé)

R. David Anderson

LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE

9 NOVEMBRE 2008

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication externe, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations de la Société et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de la manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même si le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

L'évaluation de la direction comporte une exclusion. La participation dans une coentreprise a été exclue de l'évaluation car la direction n'est en mesure ni de dicter, ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les mécanismes de contrôle interne de cette entité à l'égard de l'information financière. La participation de la Société dans la coentreprise représente 1,1 % de l'actif total consolidé et 2,4 % des produits consolidés au 30 septembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date. Malgré cette exclusion, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été évalué, en ce qui a trait à l'inclusion de la quote-part de la Société dans cette coentreprise et de ses résultats pour l'exercice dans les états financiers consolidés.

À la fin de l'exercice 2008 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*. Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2008, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2008 a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 4.

(signé)

Michael E. Roach
LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

(signé)

R. David Anderson
LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE

9 NOVEMBRE 2008

RAPPORT DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. et ses filiales (la « Société ») au 30 septembre 2008, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*. Comme il est décrit dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une coentreprise, car la Société n'est en mesure ni de dicter, ni de modifier ni, en pratique, d'évaluer les mécanismes de contrôle interne de cette entité à l'égard de l'information financière. La participation dans la coentreprise représente 1,1 % et 2,4 %, respectivement, des actifs totaux et des produits totaux figurant dans les états financiers consolidés au 30 septembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date. Par conséquent, le rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de cette coentreprise a été exclu de notre vérification. Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification publiées par le *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre vérification a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédés que nous avons jugés nécessaires selon les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification constitue une base raisonnable sur laquelle nous pouvons fonder notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus dont la conception est réalisée ou supervisée par les principaux dirigeants et les principaux chefs financiers d'une société, ou par des personnes occupant des postes semblables, et dont la mise en œuvre est assurée par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de cette société de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication externe, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les politiques et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de la manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisées d'actifs de la Société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou que la direction passe outre aux contrôles, des inexactitudes importantes résultant d'une erreur ou d'une fraude pourraient survenir et ne pas être décelées en temps opportun. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2008, à tous les égards importants, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis, les états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date. Notre rapport, daté du 9 novembre 2008, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers et comprend un rapport indépendant intitulé *Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants aux lecteurs américains au sujet des différences entre les normes canadiennes et américaines*.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

9 NOVEMBRE 2008

RAPPORT DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. et de ses filiales (la « Société ») aux 30 septembre 2008 et 2007 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. À notre avis, nos vérifications fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2008, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2008, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* et, dans notre rapport daté du 9 novembre 2008, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

9 NOVEMBRE 2008

COMMENTAIRES DES COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS AUX LECTEURS AMÉRICAINS AU SUJET DES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES CANADIENNES ET AMÉRICAINES

Aux États-Unis, les normes du *Public Company Accounting Oversight Board* obligent les vérificateurs à ajouter un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) lorsque les principes comptables sont modifiés et que les changements apportés ont un effet important sur la comparabilité des états financiers consolidés, comme c'est le cas pour les changements décrits à la note 2 des présents états financiers. Même si nous avons effectué nos vérifications selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada et les normes du *Public Company Accounting Oversight Board* des États-Unis, notre rapport au conseil d'administration et aux actionnaires en date du 9 novembre 2008 est formulé conformément aux normes canadiennes de présentation des rapports, qui n'exigent pas que le rapport des vérificateurs mentionne les changements apportés aux principes comptables, pourvu que ces changements soient convenablement pris en compte et présentés de manière appropriée dans les états financiers.

(signé)

Deloitte & Touche s.r.l.

COMPTABLES AGRÉÉS INSCRITS INDÉPENDANTS

MONTRÉAL, QUÉBEC

9 NOVEMBRE 2008

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
PRODUITS	3 705 863	3 633 945	3 393 382
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 18)	3 111 965	3 053 739	2 919 007
Amortissements (note 14)	163 944	175 029	168 381
Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques (note 16)	-	23 010	67 266
Intérêts sur la dette à long terme	27 284	41 818	43 291
Autres revenus	(5 570)	(9 336)	(7 588)
Intérêts et autres charges	3 341	283	491
Gain sur la vente d'actifs	-	(700)	(10 475)
	3 300 964	3 283 843	3 180 373
Bénéfice tiré des activités poursuivies, avant impôts, et participation sans contrôle	404 899	350 102	213 009
Impôts sur les bénéfices (note 17)	106 133	115 192	69 239
Participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices	868	251	-
Bénéfice tiré des activités poursuivies	297 898	234 659	143 770
(Perte) bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 20)	(5 134)	1 743	2 763
BÉNÉFICE NET	292 764	236 402	146 533
BÉNÉFICE (PERTE) DE BASE PAR ACTION			
Activités poursuivies (note 13)	0,94	0,71	0,39
Activités abandonnées	(0,02)	0,01	0,01
	0,92	0,72	0,40
BÉNÉFICE (PERTE) DILUÉ(E) PAR ACTION			
Activités poursuivies (note 13)	0,92	0,70	0,39
Activités abandonnées	(0,02)	0,01	0,01
	0,90	0,71	0,40

Se reporter aux notes complémentaires

États consolidés du résultat étendu

<i>Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
BÉNÉFICE NET	292 764	236 402	146 533
Gains (pertes) nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	67 561	(118 785)	(47 857)
(Pertes) gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	(538)	22 848	8 794
Pertes nettes non réalisées sur les éléments de couverture des flux de trésorerie	(1 200)	-	-
Autres éléments du résultat étendu avant impôts	65 823	(95 937)	(39 063)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les autres éléments du résultat étendu	1 174	913	(623)
Autres éléments du résultat étendu (note 15)	64 649	(96 850)	(38 440)
RÉSULTAT ÉTENDU	357 413	139 552	108 093

Se reporter aux notes complémentaires.

États consolidés des bénéfices non répartis

<i>Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	752 847	587 201	895 267
Bénéfice net	292 764	236 402	146 533
Coût de rachat des actions (note 11)	-	-	(6 760)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées (note 11)	(121 890)	(70 756)	(447 839)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	923 721	752 847	587 201

Se reporter aux notes complémentaires.

Bilans consolidés

<i>Aux 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)</i>	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	50 134	88 879
Débiteurs (note 4)	487 563	466 042
Travaux en cours	228 510	176 417
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	82 992	67 625
Impôts sur les bénéfices	4 189	4 849
Impôts futurs (note 17)	34 031	30 434
Actifs destinés à la vente (note 20)	1 398	53 631
	888 817	887 877
Immobilisations (note 5)	178 435	142 405
Coûts liés à des contrats (note 6)	166 911	192 722
Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme (note 7)	422 078	445 824
Impôts futurs (note 17)	7 747	4 673
Écart d'acquisition (note 8)	1 689 362	1 646 929
Total de l'actif avant fonds détenus pour des clients	3 353 350	3 320 430
Fonds détenus pour des clients	330 623	155 378
	3 683 973	3 475 808
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	339 765	331 123
Rémunération à payer	127 151	130 830
Produits reportés	133 688	150 211
Impôts sur les bénéfices	79 260	108 272
Impôts futurs (note 17)	25 529	21 825
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)	100 917	9 815
Passifs destinés à la vente (note 20)	657	12 095
	806 967	764 171
Impôts futurs (note 17)	184 686	202 718
Dette à long terme (note 10)	290 174	463 376
Autres passifs à long terme (note 9)	72 181	71 897
Total du passif avant obligations liées aux fonds des clients	1 354 008	1 502 162
Obligations liées aux fonds des clients	330 623	155 378
	1 684 631	1 657 540
Engagements, éventualités et garanties (note 26)		
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfices non répartis	923 721	752 847
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	(321 424)	(386 073)
	602 297	366 774
Capital-actions (note 11)	1 319 672	1 369 029
Surplus d'apport (note 12b)	77 373	82 465
	1 999 342	1 818 268
	3 683 973	3 475 808

Se reporter aux notes complémentaires.

Approuvé par le conseil

(signé)
Michael E. Roach
DIRECTEUR

(signé)
Serge Godin
DIRECTEUR

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	297 898	234 659	143 770
Ajustements pour :			
Amortissements (note 14)	186 892	198 335	197 375
Tranche hors caisse des frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	-	-	1 311
Crédits reportés	-	-	(781)
Impôts futurs (note 17)	(22 839)	10 054	(34 225)
Perte de change	1 846	3 833	1 412
Rémunération à base d'actions (note 12 a)	5 131	13 933	12 895
Gain sur la vente d'actifs	-	(700)	(10 475)
Participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices	868	251	-
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 22 a)	(113 886)	84 250	(8 578)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation poursuivies	355 910	544 615	302 704
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises (déduction faite des espèces acquises) (note 19)	-	(17 298)	(25 620)
Produit tiré de la vente d'actifs et d'entreprises (déduction faite des espèces cédées) (notes 19 et 20)	29 238	-	30 114
Acquisitions d'immobilisations	(60 983)	(50 967)	(40 696)
Produit tiré de cessions d'immobilisations	-	1 371	562
Paiement des coûts liés à des contrats	(13 138)	(24 189)	(33 990)
Remboursement des coûts liés à des contrats à la suite de la résiliation d'un contrat	-	2 143	-
Acquisitions d'actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	(48 044)	(66 306)	(72 281)
Diminution des autres actifs à long terme	3 019	908	2 677
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement poursuivies	(89 908)	(154 338)	(139 234)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Utilisation de la facilité de crédit	90 305	30 113	746 170
Remboursement de la facilité de crédit	(196 533)	(353 643)	(158 944)
Remboursement de la dette à long terme	(14 064)	(7 466)	(13 124)
Rachat d'actions subalternes classe A (note 11)	(216 208)	(128 541)	(926 145)
Émission d'actions (déduction faite des coûts d'émission des actions) (note 11)	32 423	42 744	57 963
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement poursuivies	(304 077)	(416 793)	(294 080)
Incidence de la variation des taux de change sur les espèces et quasi-espèces des activités poursuivies	398	(3 962)	(352)
Diminution nette des espèces et quasi-espèces des activités poursuivies	(37 677)	(30 478)	(130 962)
Montant net des espèces et quasi-espèces (affectées) provenant des activités abandonnées (note 20)	(1 068)	3 628	6 232
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	88 879	115 729	240 459
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 3)	50 134	88 879	115 729

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22)

Se reporter aux notes complémentaires.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

1. Description des activités

Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« services en TI »), à savoir des services d'impartition, des services d'intégration de systèmes, des services-conseils, des licences d'utilisation de logiciels et des services de maintenance, ainsi que des services en gestion des processus d'affaires (« GPA »), afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, lesquels diffèrent à certains égards importants des PCGR des États-Unis. Un rapprochement entre les PCGR du Canada et des États-Unis est présenté à la note 29.

Certains chiffres correspondants des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice 2008, y compris l'impact du retraitement des activités abandonnées (note 20) et la modification de la sectorisation (note 8).

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), qui s'appliquent aux exercices intermédiaires débutant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date.

- a) Le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* – Ce chapitre établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Ce chapitre ainsi que le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*, ont remplacé le chapitre 3861, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*.
- b) Le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation* – Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers.
- c) Le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital* – Ce chapitre établit des normes relatives à la présentation d'informations sur le capital de l'entité et à la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives utilisées aux fins du calcul du capital. Il exige que l'entité indique si elle s'est conformée aux exigences en matière de capital et, sinon, les conséquences de cette dérogation.

Les informations additionnelles à fournir en vertu de l'adoption de ces normes sont présentées dans les notes complémentaires des états financiers consolidés (notes 27 et 28).

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif, de passif et de capitaux propres inscrits et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des résultats présentés. Les éléments faisant l'objet d'estimations importantes incluent, sans s'y limiter, l'écart d'acquisition, les impôts sur les bénéfices, les éventualités et les autres passifs, le passif lié aux intégrations, la constatation des produits, la rémunération à base d'actions, les crédits d'impôt à l'investissement et l'aide gouvernementale ainsi que la dépréciation des actifs à long terme.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés ont été éliminés. Les entreprises qui sont sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

CONSTATATION DES PRODUITS, TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS REPORTÉS

La Société génère des produits essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en GPA.

Les services en TI proposent un vaste éventail de services en technologies de l'information : i) des services d'impartition; ii) des services d'intégration de systèmes et des services-conseils; iii) des licences d'utilisation de logiciels et iv) des services de maintenance. Les services en GPA incluent notamment la gestion des processus d'affaires pour le secteur des services financiers, ainsi que d'autres services comme la gestion de la paie et la gestion de documents.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre de contrats contenant divers mécanismes de détermination des prix. La Société constate les produits lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, les services ont été rendus ou les biens livrés au client, la contrepartie qui sera obtenue pour les biens vendus est fixe ou mesurable et le recouvrement final est raisonnablement sûr.

Les contrats de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services mentionnés ci-dessus. Si une entente inclut des prestations multiples, la valeur totale de l'entente est répartie entre les différentes unités de comptabilisation lorsque : 1) les services fournis ou les biens livrés ont une valeur en soi pour le client; 2) il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur des services non fournis ou des biens non livrés; et 3) l'entente prévoit un droit de retour général relativement aux services fournis ou aux biens livrés, et la prestation des services non fournis ou la réalisation des biens non livrés est jugée probable et dépend pour l'essentiel de la Société. Si ces critères sont respectés, les honoraires totaux de l'entente sont répartis entre les différentes unités de comptabilisation en fonction de leurs justes valeurs. La juste valeur est établie en fonction des preuves internes et externes en fonction du prix demandé pour chaque composante d'une entente. Certains accords de services visant la prestation de licences d'utilisation de logiciels sont toutefois assujettis à certaines conventions comptables spécifiques, décrites ci-dessous à la section intitulée « Licences d'utilisation de logiciels ».

Dans les cas où une juste valeur existe pour les services non fournis ou les biens non livrés, mais qu'aucune preuve semblable existe pour les services fournis ou les biens livrés, la méthode du montant résiduel est utilisée pour répartir la contrepartie de l'accord. En vertu de cette méthode, le montant total du produit attribué aux services fournis ou aux biens livrés est égal au montant total de la contrepartie de l'accord moins la juste valeur totale de tous les services non fournis ou les biens non livrés.

Pour tous les types d'accords, la méthode appropriée de constatation des produits est appliquée, telle que décrite ci-dessous, pour chaque unité de comptabilisation selon les types d'accords et de services compris dans chaque unité de comptabilisation. Tous les services fournis ou biens livrés qui ne répondent pas aux critères de séparation sont regroupés dans une unité de comptabilisation et la méthode la plus appropriée de constatation des produits est appliquée.

Certains accords de la Société peuvent inclure une clause qui prévoit l'acceptation du client. Chaque clause est analysée pour déterminer si le processus de génération des produits est complété lorsque le service est rendu. Si l'acceptation du client est incertaine, le produit n'est pas constaté tant que l'acceptation du client n'a pas été reçue. L'approbation formelle du client n'est pas toujours nécessaire pour constater le produit, pourvu que la Société démontre objectivement que les critères mentionnés dans les clauses d'acceptation sont satisfaits. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les provisions pour pertes estimatives d'un contrat, s'il y a lieu, sont constatées dans l'exercice au cours duquel la perte est déterminée. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des produits estimatifs du contrat.

ENTENTES D'IMPARTITION ET DE GESTION DES PROCESSUS D'AFFAIRES

Les produits tirés des services d'impartition et de gestion des processus d'affaires en vertu d'ententes fondées sur le temps et les ressources ou sur des prix unitaires sont constatés aux prix stipulés dans les contrats à mesure que les services sont rendus. Si les prix unitaires contractuels fluctuent au cours de la durée de l'entente, alors la Société détermine s'il est plus approprié de constater les produits en fonction des prix unitaires moyens sur la durée du contrat ou selon les montants réels facturés.

Les produits tirés des services d'impartition et de gestion des processus d'affaires dans le cadre d'ententes fondées sur des prix fixes sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente, sans égard aux montants facturés, à moins qu'il n'existe une meilleure façon de mesurer le rendement ou la prestation de services.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

SERVICES D'INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET SERVICES-CONSEILS

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en vertu d'ententes fondées sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils dans le cadre d'ententes fondées sur les coûts sont constatés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils dans le cadre d'ententes à prix fixes et les ententes de licences d'utilisation de logiciels, dont les services de mise en œuvre sont essentiels au fonctionnement du logiciel ou lorsque le logiciel nécessite une importante adaptation, sont comptabilisés en fonction de la méthode de l'avancement des travaux au cours de la période de mise en œuvre. La Société emploie les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail engagées pour mesurer le degré d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations des coûts totaux de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures engagées pour évaluer le pourcentage du produit gagné. La direction révisé régulièrement les estimations relatives aux coûts totaux de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévu. Les révisions des estimations sont constatées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle les faits à l'origine de la révision deviennent connus.

Les produits tirés des services d'intégration de systèmes et des services-conseils en vertu d'ententes axées sur la rentabilité sont constatés uniquement dans la mesure où il est prévisible, avec un degré raisonnable de certitude, que les bénéfices générés par ces ententes atteindront la valeur à partir de laquelle la constatation des produits repose.

LICENCES D'UTILISATION DE LOGICIELS

La plupart des ententes de licences d'utilisation de logiciels de la Société sont comptabilisées tel que décrit précédemment dans la section « Services d'intégration de systèmes et services-conseils ». De plus, la Société détient des ententes de licences d'utilisation de logiciels dont les services de mise en œuvre ne sont pas essentiels au fonctionnement du logiciel ou le logiciel ne nécessite pas une importante adaptation mais qui inclut des prestations multiples comme l'intégration et le soutien post-contractuel au client. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels de ces types d'ententes sont constatés lorsque le logiciel a été livré au client, s'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, si le paiement des honoraires par le client est probable, si les honoraires sont fixes ou peuvent être établis et s'il existe une preuve objective de la juste valeur, propre au fournisseur, de l'existence d'un accord permettant de répartir les honoraires totaux entre les différentes composantes d'une entente en fonction des preuves objectives de la juste valeur propres au fournisseur. La méthode du montant résiduel, telle que définie ci-dessus, peut être utilisée pour répartir la contrepartie d'une entente. Les preuves objectives de la juste valeur propres au fournisseur s'appuient habituellement sur le prix demandé lorsqu'une composante est vendue séparément. Les produits tirés des services de maintenance des logiciels sous licence fournis et mis en œuvre sont constatés de façon proportionnelle sur la durée du contrat.

TRAVAUX EN COURS ET PRODUITS REPORTÉS

Les montants comptabilisés à titre de produits excédant les montants facturés sont classés dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les produits reportés.

REMBOURSEMENTS

Les remboursements, y compris les remboursements relatifs aux frais de déplacement et aux autres frais semblables, ainsi que d'autres frais de tiers, tels que les frais de revente de matériel et de logiciel, sont compris dans les produits, et les charges correspondantes sont incluses dans les coûts des services lorsque la Société juge que les charges remplissent les critères de constatation des produits.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements à court terme dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur les durées de vie utiles estimatives suivantes, selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail plus la première option de renouvellement
Mobilier et agencements	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de documents fiscaux et de services de réclamations, la Société recueille les fonds aux fins de versement des paies, des impôts et des réclamations; garde temporairement ces fonds jusqu'à ce que le paiement soit requis; verse les fonds aux employés des clients, aux autorités fiscales compétentes et aux bénéficiaires des réclamations; produit les documents fiscaux destinés au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge les différentes correspondances et révisions. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients ainsi que les obligations relatives à ces fonds.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en GPA à long terme. Ces actifs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats respectifs. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des incitatifs et des coûts de transition.

Il arrive que des incitatifs soient accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs peuvent être accordés sous la forme de paiements en espèces, d'émission d'instruments de capitaux propres ou de réductions accordées principalement pendant une période de transition stipulée dans le contrat. Dans le cas d'instruments de capitaux propres, le coût est mesuré selon la juste valeur estimative des instruments à la date de leur octroi. Pour les réductions, le coût est mesuré selon la valeur des engagements financiers accordés et un montant correspondant est enregistré à titre de produits reportés dans les autres passifs à long terme. À mesure que les services sont rendus au client, le montant est amorti et comptabilisé en réduction des produits.

Les immobilisations acquises d'un client dans le cadre de contrats d'impartition sont capitalisées comme telles et amorties conformément aux politiques en matière d'amortissement décrites précédemment. L'excédent du montant versé sur la juste valeur des immobilisations acquises dans le cadre d'un contrat d'impartition est considéré comme un incitatif accordé au client et est comptabilisé de la manière décrite dans le paragraphe précédent.

Les coûts de transition comprennent les frais liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des établissements des clients. Pour les contrats de services en GPA, les coûts comprennent principalement les frais liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Ces coûts différentiels se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages sociaux connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Les coûts liés à l'acquisition et à la mise en œuvre de contrats de services en TI et en GPA à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont comptabilisés à la dépense au fur et à mesure qu'ils sont engagés sauf dans les cas où il est presque certain que le contrat sera octroyé à la Société. Les coûts de contrat admissibles sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats respectifs.

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE LIMITÉE

Les actifs incorporels à durée de vie limitée comprennent principalement les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients.

Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées à l'interne aux fins de commercialisation sont capitalisées si elles répondent aux critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur l'estimation des produits nets qu'elles pourront dégager dans le futur. Les relations clients acquises lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

La Société amortit les actifs incorporels à durée de vie limitée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme (note 7) sont constitués principalement d'ententes à long terme de maintenance, d'actifs liés aux régimes de rémunération différés, de contrats à terme à la juste valeur et de frais de financement reportés. La Société amortit ses ententes de maintenance à long terme selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée du contrat.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Dans le cas où des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme tels que les immobilisations, les coûts liés à des contrats et les actifs incorporels à durée de vie limitée pourrait ne pas être recouvrable, les flux de trésorerie estimés, non actualisés, sont projetés sur la durée de vie restante et comparés à la valeur comptable. Lorsque de telles projections indiquent que les flux de trésorerie non actualisés ne sont pas suffisants pour récupérer la valeur comptable des actifs sous-jacents, une charge est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable au montant des flux de trésorerie actualisés prévus.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise le coût d'acquisition dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date de l'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, pour chaque unité d'exploitation, au moins une fois par année ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la juste valeur de l'unité d'exploitation pourrait être moindre que sa valeur comptable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur.

PASSIFS LIÉS AUX INTÉGRATIONS

Les passifs liés aux intégrations se composent de passifs pour des frais engagés lors du regroupement d'entreprises et d'activités de restructuration, tels que les prestations de cessation d'emploi de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies dans la structure existante, et les provisions liées à des contrats de location portant sur des locaux que les entreprises acquises occupaient et que la Société compte quitter.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation au cours de la période. L'effet dilutif des options sur actions est établi en utilisant la méthode du rachat d'actions.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes, sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. La société utilise la méthode de réduction du coût pour la comptabilisation des crédits d'impôt. En vertu de cette méthode, les crédits d'impôt relatifs aux dépenses courantes sont reconnus dans la période au cours duquel ces dépenses sont engagées lorsqu'il y a une assurance raisonnable de leurs réalisations. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs lorsqu'il y a une assurance raisonnable de leurs réalisations. Des frais de recherche totalisant 28 775 000 \$ (35 661 000 \$ pour l'exercice 2007 et 27 909 000 \$ pour l'exercice 2006) sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexe, sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, à moins qu'ils ne remplissent les critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Au cours de l'exercice, la Société a engagé 54 759 000 \$ de frais directs de recherche et de développement de logiciels (73 775 000 \$ pour l'exercice 2007 et 68 700 000 \$ pour l'exercice 2006).

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés comme actif incorporel à durée de vie limitée pour un montant de 25 984 000 \$ (37 911 000 \$ pour l'exercice 2007). Des crédits d'impôt totalisant 854 000 \$ ont été comptabilisés en réduction de ces actifs pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008 (853 000 \$ pour l'exercice 2007).

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'actif et du passif fiscal. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés à partir des écarts temporaires déductibles ou taxables entre les montants inscrits pour la présentation des états financiers et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et en utilisant les taux en vigueur ou pratiquement en vigueur pendant l'année où il est prévu que ces différences seront renversées. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'une partie de l'actif des impôts futurs ne pourra pas être réalisée.

CONVERSION DES DEVICES

Les produits et les charges libellés en devises sont enregistrés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Les filiales autonomes qui exercent des activités économiques largement indépendantes de la Société sont comptabilisées selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs de filiales libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes non réalisés qui en découlent sont enregistrés à titre de gains (pertes) nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dans les états consolidés du résultat étendu. En conséquence des écarts découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères, le cumul des autres éléments du résultat étendu a diminué de 67 023 000 \$ avant les impôts sur les bénéfices et a augmenté de 95 937 000 \$ avant les impôts sur les bénéfices pendant les exercices 2008 et 2007, respectivement. Ces variations sont principalement attribuables à la conversion de l'écart d'acquisition libellé en dollars américains.

Les comptes des filiales étrangères, qui sont dépendantes de la Société du point de vue financier ou de l'exploitation, sont comptabilisés selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes de change de ces filiales sont inclus dans le bénéfice net.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTION

La rémunération à base d'actions est comptabilisée selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode consiste à comptabiliser aux résultats une charge répartie sur la durée de levée des options octroyées. Lorsque les options sont levées, toute contrepartie payée par les employés est créditée au capital-actions et la juste valeur comptabilisée de l'option est virée du surplus d'apport au capital-actions.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des cours de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de négociation.

À compter du 21 décembre 2007, la Société a retiré la désignation des notes principales non garanties de 192 000 000 \$ US comme instrument de couverture d'une tranche de l'investissement net de la Société dans ses filiales autonomes et est devenue partie à des contrats à terme visant à couvrir les remboursements contractuels du capital des notes principales non garanties en devises américaines. L'objectif des opérations de couverture est de couvrir le risque lié à la variabilité de l'équivalent en monnaie fonctionnelle des flux de trésorerie rattachés aux remboursements du capital de la dette en devise (note 10). Les couvertures ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La couverture est considérée comme étant hautement efficace car les conditions des contrats à terme correspondent aux conditions des remboursements des trois tranches de la dette.

Les contrats à terme sont des instruments dérivés; par conséquent, ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan à titre d'autres actifs ou passifs à long terme et la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est constatée sous les autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Pour chaque période, un montant annulant le gain ou la perte conversion faisant suite à la réévaluation de la partie de la dette qui est désignée doit être reclassé des autres éléments du résultat étendu au bénéfice. Les primes et escomptes sur les contrats à terme utilisés pour couvrir des dettes à long terme en devises sont amortis à titre d'ajustement des intérêts sur la durée des contrats à terme. Pour déterminer la juste valeur des contrats à terme, des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés employant des données observables sur le marché sont utilisés. Au 30 septembre 2008, les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à des contrats à terme n'étaient pas importants.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants de son Manuel.

- i) Le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, applicable pour les périodes intermédiaires débutant le ou après le 1^{er} octobre 2008. Ce chapitre remplaçant le chapitre 3062, *Écarts d'acquisitions et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, établit des normes pour la constatation, la mesure et la présentation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Les critères de détermination et de constatation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels développés à l'interne, qui y sont stipulés sont conformes aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») correspondantes. Le chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, a aussi été modifié afin d'être uniforme avec le nouveau chapitre. La Société a évalué que l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés de la Société ne sera pas importante.
- ii) Le chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*, applicable pour les périodes intermédiaires débutant le 1^{er} octobre 2008. Ce chapitre établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. L'adoption de ce nouveau chapitre n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

En outre, en février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que l'adoption des IFRS deviendra obligatoire pour les sociétés publiques canadiennes pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aurait l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

3. Espèces et quasi-espèces

	2008	2007
	\$	\$
Espèces	33 433	50 218
Quasi-espèces	16 701	38 661
	50 134	88 879

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

4. Débiteurs

	2008	2007
	\$	\$
Clients	399 397	377 771
Autres ¹	88 166	88 271
	487 563	466 042

¹ Les autres débiteurs comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux programmes de la Cité du commerce électronique, de la Cité Multimédia de Montréal, du Carrefour de la nouvelle économie, du développement des affaires électroniques, de recherche et de développement ainsi qu'à d'autres programmes de crédits d'impôt. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 54 822 000 \$ et 66 003 000 \$ des autres débiteurs pour les exercices 2008 et 2007, respectivement.

La Société est définie comme une société admissible qui exerce des « activités admissibles » en vertu des modalités prévues dans divers programmes de crédits d'impôt du gouvernement du Québec, relativement aux salaires liés aux employés admissibles travaillant principalement dans des zones désignées dans la province de Québec, au Canada. La Société doit obtenir annuellement un certificat d'admissibilité auprès du gouvernement du Québec. Ces programmes ont été conçus afin d'appuyer la création d'emplois et les efforts de revitalisation de certaines zones urbaines.

Pour être admissible aux crédits d'impôt de la Cité du commerce électronique, de la Cité Multimédia de Montréal, du Carrefour de la nouvelle économie et autres, la Société a également transféré un certain nombre de ses employés dans des immeubles désignés. Le coût du loyer des immeubles désignés est considérablement plus élevé que celui de ses installations antérieures. Au 30 septembre 2008, le solde des engagements pour le coût des loyers pour ces établissements, qui s'étendent sur une période de deux à 15 ans, s'établissait à 399 816 000 \$.

Les crédits d'impôt sont calculés à des taux variant de 30 % à 40 % sur les salaires versés au Québec, jusqu'à concurrence de 12 500 \$ à 20 000 \$ par année par employé admissible. Depuis le 1^{er} avril 2008, la société est admissible à un crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques qui remplace certains programmes actuels de crédits d'impôt du Québec. Les mesures fiscales permettent aux corporations ayant un établissement dans la province de Québec qui ont des activités admissibles dans le secteur de la technologie d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % des salaires admissibles jusqu'à un maximum de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2015.

5. Immobilisations

	2008			2007		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain et bâtiments	13 804	2 900	10 904	10 561	2 037	8 524
Améliorations locatives	142 740	63 120	79 620	131 903	50 200	81 703
Mobilier et agencements	40 433	18 405	22 028	31 023	13 834	17 189
Matériel informatique	138 123	72 240	65 883	87 595	52 606	34 989
	335 100	156 665	178 435	261 082	118 677	142 405

Les immobilisations comprennent des actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition totalisant 23 426 000 \$ (10 268 000 \$ pour l'exercice 2007), déduction faite de l'amortissement cumulé de 9 236 000 \$ (4 705 000 \$ pour l'exercice 2007). La charge d'amortissement des immobilisations acquises en vertu des contrats de locations-acquisition était de 4 530 000 \$ et de 1 185 000 \$ pour les exercices 2008 et 2007, respectivement.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations proviennent de contrats de location-exploitation d'immeubles à bureaux qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux dans leur état initial à l'échéance des contrats. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 2 529 000 \$ (1 735 000 \$ pour l'exercice 2007), qui sont comptabilisées dans les autres passifs à long terme, ont été basées sur des flux de trésorerie estimatifs de 3 465 000 \$ (2 736 000 \$ pour l'exercice 2007) et ont été actualisés en utilisant un taux d'intérêt de 4,35 % (5,12 % pour l'exercice 2007). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne sur une période de un à 15 ans.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

6. Coûts liés à des contrats

	2008			2007		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Incitatifs	241 951	164 527	77 424	241 764	142 989	98 775
Coûts de transition	152 793	63 306	89 487	143 139	49 192	93 947
	394 744	227 833	166 911	384 903	192 181	192 722

7. Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme

	2008		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	84 764	47 467	37 297
Solutions d'affaires	300 024	150 214	149 810
Licences d'utilisation de logiciels	134 162	94 572	39 590
Relations clients et autres	348 893	199 189	149 704
Actifs incorporels à durée de vie limitée	867 843	491 442	376 401
Frais de financement reportés			4 933
Régime de rémunération différée (note 25)			11 657
Contrats de maintenance à long terme			13 531
Contrats à terme (note 27)			8 758
Balance de prix de vente (note 19 b) et autres			6 798
Autres actifs à long terme			45 677
Total des actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme			422 078

	2007		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	75 639	35 529	40 110
Solutions d'affaires	271 146	118 739	152 407
Licences d'utilisation de logiciels	114 666	80 702	33 964
Relations clients et autres	339 392	158 011	181 381
Actifs incorporels à durée de vie limitée	800 843	392 981	407 862
Frais de financement reportés			6 481
Régime de rémunération différée (note 25)			12 206
Contrats de maintenance à long terme			16 159
Autres			3 116
Autres actifs à long terme			37 962
Total des actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme			445 824

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

7. Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme (suite)

L'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée inclus dans les états consolidés des résultats se détaille comme suit :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Logiciels pour utilisation interne	12 307	10 673	10 672
Solutions d'affaires	34 607	49 868	36 257
Licences d'utilisation de logiciels	17 997	22 422	29 980
Relations clients et autres	37 121	40 194	42 575
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée (note 14)	102 032	123 157	119 484

8. Écart d'acquisition

Lors des exercices précédents, la direction révisait les résultats d'exploitation de la Société selon ses deux lignes d'affaires, les services TI et GPA. Au cours de l'exercice 2008, la Société a vendu son unité canadienne de gestion des services de réclamations et de gestion du risque (note 19 b) et a intégré sa ligne d'affaire des services de GPA à l'intérieur de celle des services TI. À la suite de cette modification, la présentation des secteurs d'exploitation a été changée comme suit: Canada, États-Unis et Inde et Europe et Asie-Pacifique.

Compte tenu de la nouvelle présentation des secteurs d'exploitation, la Société a réalisé deux tests de dépréciation de l'écart d'acquisition: avant et après le changement de sectorisation. La Société a effectué le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2008. Suite aux résultats de ce test, aucune charge de dépréciation n'a été constatée.

Les variations de l'écart d'acquisition se présentent comme suit :

	2008			
	CANADA	É.-U. ET INDE	EUROPE ET ASIE-PACIFIQUE	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 159 431	390 676	96 822	1 646 929
Ajustements liés au coût d'acquisition (note 19)	(701)	(9 215)	-	(9 916)
Écart de conversion	-	49 668	2 681	52 349
Solde à la fin de l'exercice	1 158 730	431 129	99 503	1 689 362

	2007			
	CANADA	É.-U. ET INDE	EUROPE ET ASIE-PACIFIQUE	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 163 201	465 479	97 423	1 726 103
Acquisitions (note 19)	-	19 620	-	19 620
Ajustements liés au coût d'acquisition (note 19)	(3 770)	(1 265)	68	(4 967)
Écart de conversion	-	(93 158)	(669)	(93 827)
Solde à la fin de l'exercice	1 159 431	390 676	96 822	1 646 929

9. Autres passifs à long terme

	2008	2007
	\$	\$
Rémunération à payer	22 068	21 404
Passifs liés aux intégrations et restructurations	12 145	29 955
Participation sans contrôle	5 922	4 979
Produits reportés	13 441	6 596
Avantages incitatifs liés aux contrats de location	14 150	6 155
Autres	4 455	2 808
	72 181	71 897

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

10. Dette à long terme

	2008	2007
	\$	\$
Notes principales non garanties en devises américaines, portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,97 %, remboursables par des versements de 90 091 500 \$ en 2009, de 92 211 300 \$ en 2011 et 21 198 000 \$ en 2014, déduction faite des intérêts imputés de 1 072 491 \$ ¹	202 428	189 525
Facilité à terme renouvelable engagée non garantie, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 0,63 % ou au taux de l'acceptation bancaire majoré de 0,63 % et échéant en 2012 ²	157 468	263 696
Obligation portant intérêt au taux de 2,34 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant en 2010	9 037	-
Obligation portant intérêt au taux de 1,60 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts combinés et échus en 2008	-	1 214
Soldes des coûts d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises, ne portant pas intérêt. Le solde au 30 septembre 2008 est remboursable en 2009 et a été comptabilisé à la valeur actualisée selon un taux d'intérêt de 5,60 %. Le solde au 30 septembre 2007 inclut certains montants comptabilisés à la valeur actualisée selon un taux d'intérêt de 7,00 % qui ont été remboursés en 2008	645	10 112
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, portant intérêt au taux moyen pondéré de 5,35 %, remboursables par versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2013	21 513	8 644
	391 091	473 191
Tranche à court terme	100 917	9 815
	290 174	463 376

¹ La dette privée de 192 000 000 \$ US financée par des investisseurs institutionnels américains comprend trois tranches de billets de premier rang non garantis, échéant en janvier 2009, 2011 et 2014, et a été émise le 29 janvier 2004, avec une échéance moyenne pondérée de 6,4 années. Les notes principales non garanties en devises américaines contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 28). Au 30 septembre 2008, la Société respecte ces ratios financiers.

² La Société possède une entente de crédit renouvelable non garantie d'une durée de cinq ans totalisant 1 500 000 000 \$ qui expire en août 2012. Le terme de cinq ans peut être prolongé annuellement. Au 30 septembre 2008, une somme de 158 000 000 \$ a été retirée de cette facilité. De plus, un montant de 16 335 000 \$ de cette facilité a été mis en garantie pour couvrir diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Outre cette entente de crédit renouvelable, la Société dispose de marges de crédit remboursables à vue de 25 000 000 \$. Au 30 septembre 2008, aucun montant n'avait été retiré de ces facilités. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 28). Au 30 septembre 2008, la Société respecte ces ratios financiers. De plus, la Société détient une quote-part proportionnelle d'une facilité de crédit renouvelable reliée à sa coentreprise d'un montant de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel canadien. Au 30 septembre 2008, aucun montant n'avait été retiré de cette facilité.

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2009	93 819
2010	4 641
2011	92 728
2012	157 468
2013	-
Suivants	20 922
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	369 578

Versements minimums en vertu des contrats de location-acquisition :	CAPITAL	INTÉRÊTS	PAIEMENT
	\$	\$	\$
2009	7 098	1 023	8 121
2010	6 702	609	7 311
2011	4 699	290	4 989
2012	2 302	103	2 405
2013	712	15	727
Total des versements minimums en vertu des contrats de location-acquisition	21 513	2 040	23 553

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

11. Capital-actions

Autorisé, un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

11. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2008, 2007 et 2006, les actions subalternes classe A et classe B ont évolué comme suit :

	ACTIONS SUBALTERNES CLASSE A		ACTIONS CLASSE B			TOTAL
	VALEUR		VALEUR			VALEUR
	NOMBRE	COMPTABLE	NOMBRE	COMPTABLE	NOMBRE	COMPTABLE
	\$		\$			\$
Solde au 30 septembre 2005	397 448 329	1 718 105	33 772 168	44 868	431 220 497	1 762 973
Rachetées et annulées ¹	(108 315 500)	(466 994)	-	-	(108 315 500)	(466 994)
Rachetées et non annulées ¹	-	(4 028)	-	-	-	(4 028)
Options levées ²	1 220 820	11 818	-	-	1 220 820	11 818
Options levées en contrepartie de bons de souscription ³	7 021 096	60 260	546 131	3 577	7 567 227	63 837
Converties en contrepartie de bons de souscription ³	110 140	721	(110 140)	(721)	-	-
Solde au 30 septembre 2006	297 484 885	1 319 882	34 208 159	47 724	331 693 044	1 367 606
Rachetées et annulées ¹	(12 484 000)	(52 203)	-	-	(12 484 000)	(52 203)
Rachetées et non annulées ¹	-	(3 461)	-	-	-	(3 461)
Options levées ²	5 544 830	57 087	-	-	5 544 830	57 087
Solde au 30 septembre 2007	290 545 715	1 321 305	34 208 159	47 724	324 753 874	1 369 029
Rachetées et annulées ¹	(20 488 168)	(90 748)	-	-	(20 488 168)	(90 748)
Rachetées et non annulées ¹	-	(847)	-	-	-	(847)
Options levées ²	4 107 823	42 238	-	-	4 107 823	42 238
Solde au 30 septembre 2008	274 165 370	1 271 948	34 208 159	47 724	308 373 529	1 319 672

¹ Le 5 février 2008, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société et le rachat, au cours de l'année suivante, de jusqu'à 10 % des actions subalternes classe A de la Société. La Société a par la suite obtenu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à cette offre publique de rachat. L'offre publique de rachat permettait à la Société d'acheter jusqu'à 28 502 941 actions subalternes classe A sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto, afin de les annuler. L'achat d'actions subalternes classe A en vertu de l'offre publique de rachat a commencé le 7 février 2008 et devait se terminer au plus tard le 6 février 2009, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance. Pendant l'exercice 2007, sous un programme similaire, 29 091 303 actions subalternes classe A pouvaient être rachetées entre le 5 février 2007 et le 4 février 2008. Au cours de l'exercice 2008, la Société a racheté 19 910 068 actions subalternes classe A (12 339 400 pendant l'exercice 2007 et 8 374 400 pour l'exercice 2006), pour une contrepartie de 213 485 000 \$ (126 420 000 \$ pour l'exercice 2007 et 59 631 000 \$ pour l'exercice 2006). L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées, au montant de 121 890 000 \$ (70 756 000 \$ pour l'exercice 2007 et 22 364 000 \$ pour l'exercice 2006) a été enregistré dans les bénéfices non répartis. Au 30 septembre 2008, 182 400 actions subalternes classe A rachetées (760 500 pendant l'exercice 2007 et 905 100 pendant l'exercice 2006) d'une valeur comptable de 847 000 \$ (3 461 000 \$ pour l'exercice 2007 et 4 028 000 \$ pour l'exercice 2006) et d'une valeur de rachat de 1 817 000 \$ (8 538 000 \$ pour l'exercice 2007 et 6 661 000 \$ pour l'exercice 2006) étaient détenues par la Société et étaient annulées après la fin de l'exercice. Après le 30 septembre 2008, les actions annulées étaient payées (après le 30 septembre 2007, 4 540 000 \$ des actions annulées étaient payées et après le 30 septembre 2006, toutes les actions annulées étaient payées).

Le 12 janvier 2006, la Société a conclu une transaction en vertu de laquelle la Société a racheté de BCE, pour annulation, 100 000 000 d'actions subalternes classe A au prix de 8,5923 \$ par action, pour un montant total de 859 230 000 \$. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions subalternes classe A rachetées, qui s'élevait à 425 475 000 \$, de même que le coût de rachat des actions de 6 760 000 \$, ont été comptabilisés dans les bénéfices non répartis.

² La valeur comptable des actions subalternes classe A inclut un montant de 10 223 000 \$ (13 904 000 \$ pour l'exercice 2007 et 3 421 000 \$ pour l'exercice 2006) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur de l'exercice des options liées à la rémunération à base d'actions depuis son début ainsi que la valeur des options exercées dans le cadre d'acquisitions.

³ Le 22 mars 2006, un bon de souscription a été exercé par un porteur pour racheter 4 000 000 d'actions subalternes classe A de la Société, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 26 200 000 \$. La valeur comptable de ces actions subalternes classe A inclut un montant de 14 271 000 \$ qui a été enregistré auparavant sous la rubrique Bons de souscription représentant le coût lié aux bons de souscription. Le 6 avril 2006, des bons de souscription ont été exercés par un autre porteur, donnant lieu à une émission de 3 021 096 actions subalternes classe A et de 110 140 actions classe B de la Société, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 20 510 000 \$. Au même moment, ce porteur a converti 110 140 actions classe B en 110 140 actions subalternes classe A, au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 721 000 \$. De plus, le 28 avril 2006, les détenteurs des actions classe B de la Société ont exercé leurs bons de souscription totalisant 435 991 actions classe B au prix de 6,55 \$ l'action, pour un montant total de 2 856 000 \$.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

12. Options sur actions, surplus d'apport et bons de souscription

A) OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, octroyer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix de levée est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture d'une action subalterne classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date de l'octroi. Les options deviennent généralement acquises de un à trois ans après la date d'octroi, conditionnellement à l'atteinte d'objectifs, et doivent être levées dans un délai de dix ans, sauf en cas de retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2008, 46 239 306 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du Régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours octroyées par la Société pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008		2007		2006	
	PRIX DE LEVÉE MOYEN		PRIX DE LEVÉE MOYEN		PRIX DE LEVÉE MOYEN	
	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION	NOMBRE D'OPTIONS	PONDÉRÉ PAR ACTION
	\$		\$		\$	
En cours au début de l'exercice	24 499 886	8,52	29 956 711	8,57	26 538 654	8,79
Octroyées	7 798 388	11,39	3 960 405	7,74	8 738 601	8,06
Levées	(4 107 823)	7,79	(5 544 830)	7,79	(1 220 820)	6,87
Éteintes	(1 094 052)	10,65	(3 872 400)	8,92	(4 099 724)	9,27
Échues	(338 661)	12,20	-	-	-	-
En cours à la fin de l'exercice	26 757 738	9,34	24 499 886	8,52	29 956 711	8,57
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	19 398 753	8,56	18 507 376	8,90	21 588 443	8,80

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2008 :

	OPTIONS EN COURS			OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES		
	FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	NOMBRE D'OPTIONS	DURÉE CONTRACTUELLE LE MOYENNE PONDÉRÉE À COURIR (EN ANNÉES)	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ
	\$			\$		
	2,12 à 3,99	37 559	2,22	2,12	37,559	2,12
	5,20 à 6,98	3 429 944	5,86	6,46	3 429 944	6,46
	7,00 à 7,96	5 532 333	6,49	7,74	5 532 333	7,74
	8,00 à 8,99	7 722 629	5,16	8,63	7 689 094	8,63
	9,05 à 10,90	1 285 714	2,75	9,85	1 285 714	9,85
	11,34 à 14,85	7 813 798	8,52	11,53	488 348	13,70
	15,01 à 19,58	920 121	1,06	16,23	920 121	16,23
	24,51 à 26,03	15 640	1,32	25,97	15 640	25,97
		26 757 738	6,25	9,34	19 398 753	8,56

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

12. Options sur actions, surplus d'apport et bons de souscription (suite)

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008	2007	2006
Rémunération à base d'actions (\$)	5 131	13 933	12 895
Taux de dividende (%)	0,00	0,00	0,00
Volatilité prévue (%)	23,70	29,48	36,13
Taux d'intérêt sans risque (%)	4,09	3,90	3,97
Durée de vie prévue (années)	5,00	5,00	5,00
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi (\$)	3,37	2,60	3,13

B) SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant présente la variation du surplus d'apport depuis le 30 septembre 2005 :

	\$
Solde au 30 septembre 2005	67 578
Coût de rémunération lié aux options levées et prises en compte dans le cadre d'acquisitions	(152)
Coût de rémunération lié aux options levées	(3 269)
Juste valeur des options octroyées	12 895
Valeur comptable des bons de souscription échus ¹	5 384
Solde au 30 septembre 2006	82 436
Coût de rémunération lié aux options levées	(13 904)
Juste valeur des options octroyées	13 933
Solde au 30 septembre 2007	82 465
Coût de rémunération lié aux options levées	(10 223)
Juste valeur des options octroyées	5 131
Solde au 30 septembre 2008	77 373

¹ Le 13 juin 2006, 1 118 210 bons de souscription d'un des porteurs sont venus à échéance, engendrant un transfert de leur valeur comptable de 5 384 000 \$ de la rubrique Bons de souscription à la rubrique Surplus d'apport.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

13. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action tiré des activités poursuivies pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008				2007				2006
	BÉNÉFICE NET TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION EN CIRCULATION ¹	BÉNÉFICE PAR ACTION TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	BÉNÉFICE NET TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION EN CIRCULATION ¹	BÉNÉFICE PAR ACTION TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	BÉNÉFICE NET TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTION EN CIRCULATION ¹	BÉNÉFICE PAR ACTION TIRÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES
	\$		\$	\$		\$	\$		\$
Options dilutives ²	297 898	317 604 899	0,94	234 659	329 016 756	0,71	143 770	362 783 618	0,39
Bons de souscription dilutifs ²		5 199 388			4 859 808			1 224 463	
		—			—			698 575	
	297 898	322 804 287	0,92	234 659	333 876 564	0,70	143 770	364 706 656	0,39

¹ Les 19 910 068 actions subalternes classe A rachetées au cours de l'exercice (12 339 400 pendant l'exercice 2007 et 108 374 400 pendant l'exercice 2006) ont été exclues du calcul du bénéfice par action à compter de la date de leur rachat.

² Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif puisque leur prix de levée est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action subalterne classe A de la Société pour chacune des périodes présentées dans le tableau. Le nombre d'options exclues était de 8 764 136, 3 162 074 et 18 255 009 pour les exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006, respectivement. Le nombre de bons de souscription exclus était nul pour les exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006.

14. Amortissements

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations	43 455	32 396	33 983
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	18 457	19 476	14 914
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée (note 7)	102 032	123 157	119 484
	163 944	175 029	168 381
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des produits)	21 682	21 946	26 602
Amortissement des autres actifs à long terme (présenté dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et dans les intérêts sur la dette à long terme)	1 266	1 360	2 392
	186 892	198 335	197 375

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

	SOLDE AU 1 ^{ER} OCTOBRE 2007	VARIATION NETTE AU COURS DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2008
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(440 262)	67 561	(372 701)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	54 547	(538)	54 009
Pertes nettes non réalisées sur les éléments de couverture des flux de trésorerie	-	(1200)	(1 200)
Charge d'impôts sur les autres éléments du résultat étendu	(358)	(1 174)	(1 532)
	(386 073)	64 649	(321 424)

	SOLDE AU 1 ^{ER} OCTOBRE 2006	VARIATION NETTE AU COURS DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2007
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(321 477)	(118 785)	(440 262)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	31 699	22 848	54 547
Charge d'impôts sur les autres éléments du résultat étendu	555	(913)	(358)
	(289 223)	(96 850)	(386 073)

	SOLDE AU 1 ^{ER} OCTOBRE 2005	VARIATION NETTE AU COURS DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2006
	\$	\$	\$
Pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(273 620)	(47 857)	(321 477)
Gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	22 905	8 794	31 699
Recouvrement d'impôts sur les autres éléments du résultat étendu	(68)	623	555
	(250 783)	(38 440)	(289 223)

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

16. Frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques

Le 29 mars 2006, la Société a annoncé un plan de réorganisation affectant des membres localisés principalement à Montréal et à Toronto. Une part importante des suppressions de postes découlait du fait que le volume de travail provenant de BCE était moins important que prévu. Environ 1 150 postes ont été abolis. Le plan de réorganisation a été complété le 31 décembre 2006. En vertu de l'accord signé le 12 janvier 2006 entre BCE et la Société, BCE a accepté de partager les coûts de cessation d'emploi applicables au-delà de 100 suppressions de postes, et sa contribution maximale a été établie à 10 000 000 \$.

Les frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques engagés ont totalisé 90 276 000 \$, dont 61 986 000 \$ (déduction faite de la contribution de BCE au montant de 10 000 000 \$) pour la cessation d'emploi et 28 290 000 \$ pour la consolidation et la fermeture d'installations. Le montant de 90 276 000 \$ a été séparé par secteur d'exploitation comme suit : 64 212 000 \$ pour le Canada, 6 815 000 \$ pour les É.-U. et l'Inde, 6 478 000 \$ pour l'Europe et l'Asie-Pacifique et 12 771 000 \$ pour le siège social. Les frais de réorganisation se sont élevés à 23 010 000 \$ et 67 266 000 \$ en 2007 et 2006, respectivement.

Le tableau suivant présente les composantes de la provision pour frais de réorganisation incluses dans la rémunération à payer, les créditeurs et charges à payer, ainsi que dans les autres passifs à long terme :

	CESSATION D'EMPLOI	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2006	8 602	5 445	14 047
Nouveaux frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques	11 015	12 474	23 489
Écart de conversion	27	154	181
Paiements effectués pendant l'exercice 2007	(18 455)	(8 684)	(27 139)
Solde au 30 septembre 2007 ¹	1 189	9 389	10 578
Ajustements de la provision initiale	(241)	(1 407)	(1 648)
Écart de conversion	(2)	19	17
Paiements effectués pendant l'exercice 2008	(599)	(3 201)	(3 800)
Solde au 30 septembre 2008¹	347	4 800	5 147

¹ Du solde restant, 347 000 \$ (1 189 000 \$ pour l'exercice 2007) sont inclus dans la rémunération à payer, 1 811 000 \$ (3 987 000 \$ pour l'exercice 2007) sont inclus dans les créditeurs et charges à payer et 2 989 000 \$ (5 402 000 \$ pour l'exercice 2007) sont inclus dans les autres passifs à long terme.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

17. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts s'établit comme suit :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Exigibles	128 972	105 138	103 464
Futurs	(22 839)	10 054	(34 225)
	106 133	115 192	69 239

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné prévu par les lois fédérales et provinciales et il s'établit comme suit :

	2008	2007	2006
	%	%	%
Taux d'imposition statutaire de la Société	31,2	32,0	31,7
Effet des écarts des taux d'imposition provinciaux et étrangers	2,7	2,9	2,5
Bénéfice résultant du placement dans des filiales	(3,3)	(3,2)	(4,0)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(3,7)	—	—
Options sur actions non déductibles	0,1	0,8	1,9
Autres éléments non déductibles	0,9	1,0	1,0
Congé d'impôt fiscal corporatif	(0,2)	(1,1)	—
Incidence sur le solde d'impôts futurs résultant du changement des taux d'imposition	(1,7)	0,4	(0,9)
Provision pour moins-value se rapportant aux économies d'impôts découlant des pertes	0,2	0,1	—
Autres	—	—	0,4
Taux d'imposition effectif	26,2	32,9	32,6

Les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit aux 30 septembre :

	2008	2007
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs :		
Passifs liés aux charges d'intégration et créditeurs et charges à payer	10 191	12 155
Économies d'impôts découlant des reports prospectifs de pertes	41 579	56 019
Immobilisations, coûts liés à des contrats et actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	10 915	4 394
Rémunération à payer	26 077	24 731
Provision pour créances douteuses	2 733	2 533
Frais de financement et coûts d'émission des actions	173	137
Autres	2 718	1 446
	94 386	101 415
Provision pour moins-value	(25 473)	(21 166)
	68 913	80 249
Passifs d'impôts futurs :		
Immobilisations, coûts liés à des contrats et actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	178 928	210 666
Travaux en cours	12 964	19 145
Écart d'acquisition	21 576	17 149
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	20 434	19 572
Autres	3 448	3 153
	237 350	269 685
Impôts futurs, montant net	(168 437)	(189 436)

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

17. Impôts sur les bénéfices (suite)

La charge d'impôts s'établit comme suit :

	2008	2007
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs à court terme	34 031	30 434
Actifs d'impôts futurs à long terme	7 747	4 673
Passifs d'impôts futurs à court terme	(25 529)	(21 825)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(184 686)	(202 718)
Passifs d'impôts futurs, montant net	(168 437)	(189 436)

Au 30 septembre 2008, la Société dispose de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation totalisant 105 334 000 \$, dont 93 418 000 \$ ayant des échéances diverses jusqu'en 2024 et 11 916 000 \$ n'ayant aucune échéance. De plus, la Société avait des reports prospectifs de pertes en capital de 35 009 000 \$ ayant aucune date d'échéance. La Société a constaté des économies d'impôts découlant des reports prospectifs de pertes de 41 579 000 \$ et a constaté une provision pour moins-value de 25 473 000 \$ en relation avec ces pertes. Les économies d'impôts nettes de 16 106 000 \$ représentent le montant dont la réalisation est jugé plus probable qu'improbable. Si cette provision pour moins-value se renverse, l'écart d'acquisition serait réduit d'approximativement 18 209 000 \$ et la charge d'impôts sur les bénéfices serait réduite de 7 264 000 \$ approximativement.

Le bénéfice étranger de certaines filiales de la Société sera imposé seulement lorsqu'il sera rapatrié au Canada. La Société n'a constaté aucun passif d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis puisque la direction ne s'attend pas à ce qu'ils soient rapatriés. Un passif d'impôts futurs sera constaté quand la Société estimera qu'elle récupérera ces bénéfices non distribués sous une forme imposable, telle qu'une vente de l'investissement ou lors d'une réception de dividendes. Au moment du paiement, certains pays imposent des retenues d'impôts qui, sous certaines conditions, peuvent ensuite être utilisées en tant que crédits d'impôt pour réduire les impôts fédéraux ou provinciaux sur les bénéfices à payer, le cas échéant.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Les crédits d'impôt et la perte de change inclut dans les coûts des services et frais de vente et d'administration se détaillent comme suit :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Coûts des services et frais de vente et d'administration	3 193 030	3 137 524	2 979 996
Crédits d'impôt (note 4)	(82 510)	(87 242)	(62 903)
Perte de change	1 445	3 457	1 914
	3 111 965	3 053 739	2 919 007

19. Investissements dans les filiales et les coentreprises

Dans le cas de toutes les acquisitions d'entreprises, la Société a comptabilisé les résultats d'exploitation des entreprises à la date de la prise d'effet respective de chacune des acquisitions.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

a) Acquisition

Il n'y a eu aucune acquisition pendant l'exercice 2008.

b) Cession

Le 19 juillet 2008, la Société a vendu son unité canadienne de gestion des services de réclamations et de gestion du risque pour une contrepartie de 38 050 000 \$. Ces services étaient auparavant inclus dans le secteur des services en GPA. La Société a reçu un montant de 31 671 000 \$ en août 2008. Du solde restant, 879 000 \$ vont être payés au cours du prochain exercice et 5 500 000 \$ vont être payés le ou avant le 5 août 2014 et portant intérêt au taux de 10 % payable annuellement (note 7). L'actif net cédé comprenait un écart d'acquisition de 7 732 000 \$, déduction faite d'une dépréciation de 4 051 000 \$. Cette transaction a entraîné une perte de 965 000 \$.

c) Solde des passifs liés aux intégrations

American Management Systems, Incorporated (« AMS ») a été acquis durant l'exercice 2004. Pour AMS, les éléments des passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les créiteurs et charges à payer et les autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2007	15 226	1 395	16 621
Ajustements de la provision initiale ¹	(4 962)	-	(4 962)
Écart de conversion	686	84	770
Paiements effectués pendant l'exercice 2008	(3 676)	(95)	(3 771)
Solde au 30 Septembre 2008²	7 274	1 384	8 658

¹ Comptabilisés comme diminution de l'écart d'acquisition.

² Du solde restant, 4 310 000 \$ sont inclus dans les créiteurs et charges à payer et 4 348 000 \$ sont inclus dans les autres passifs à long terme.

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

La Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des passifs liés aux intégrations, de la tranche à court terme de la dette à long terme, de la dette à long terme, des actifs d'impôts futurs et des passifs liés aux réorganisations de 5 801 000 \$, 3 287 000 \$, 2 685 000 \$, 2 145 000 \$ et 320 000 \$, respectivement, et à une augmentation nette de l'encaisse et de la participation sans contrôle de 43 000 \$ et 75 000 \$, tandis que l'écart d'acquisition a diminué de 9 916 000 \$.

e) Contrepartie des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2008, la Société a payé les soldes des prix d'acquisition liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution de la dette à long terme de 3 954 000 \$.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

19. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2007

a) Acquisition

La Société a réalisé l'acquisition suivante :

- Codesic Consulting (« Codesic ») - Le 3 mai 2007, la Société a acquis toutes les actions en circulation de Codesic, une firme de services en technologies de l'information de Seattle, Washington. Reconnu pour sa profonde connaissance des affaires et des technologies de l'information, Codesic aide ses clients en gérant leurs initiatives stratégiques, en intégrant les technologies à leurs fonctions d'affaires et en assurant le soutien d'environnements informatiques essentiels.

L'acquisition de la société a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La ventilation du prix d'acquisition présentée ci-après était préliminaire et se fonde sur les meilleures estimations de la direction de la Société. De la contrepartie totale de 24 034 000 \$, une tranche de 15 055 000 \$ a été payée. Le montant du solde à payer dépendra du rendement de Codesic au cours des deux prochaines années, selon une formule stipulée dans l'entente. La ventilation finale du prix d'acquisition a été complétée et ces modifications sont présentées à la note 19 d) des transactions réalisées au cours de l'exercice 2008.

	CODESIC
	\$
Éléments hors caisse du fonds de roulement	1 303
Immobilisations	146
Relations clients et autres	6 023
Écart d'acquisition ¹	16 094
Impôts futurs	355
	23 921
Situation de trésorerie acquise	113
Actifs nets acquis	24 034
Contrepartie	
Espèces	14 778
Solde conditionnel	8 979
Coûts d'acquisition	277
	24 034

¹ L'écart d'acquisition est déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre de l'acquisition complétée pendant l'exercice 2007, la Société a adopté certains plans de restructuration et d'intégration de l'entreprise acquise. Conséquemment, la Société a établi une provision de 332 000 \$, liée à des coûts de cessation d'emploi planifiée de certains employés de l'entreprise acquise dont les fonctions étaient déjà remplies dans la structure existante.

b) Modification à la coentreprise

Le 19 avril 2007, la Société a modifié son entente avec les actionnaires de Conseillers en informatique d'affaires (« CIA »), un fournisseur de services informatiques qui exerce ses activités principalement dans les domaines gouvernementaux et financiers. À la suite de cette modification, la Société est en position d'exercer un contrôle unilatéral sur CIA. La Société utilise maintenant la méthode de consolidation intégrale pour comptabiliser son investissement de 60,69 %. Avant le 19 avril 2007, l'investissement était considéré comme une coentreprise et était comptabilisé selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En vertu de l'entente, la Société s'est engagée à acheter les actions restantes de CIA, soit 39,31 % des actions de CIA, avant le 1^{er} octobre 2011. Après le 19 avril 2007, la Société a augmenté son investissement dans les actions de CIA à 64,66 %. La modification de la méthode de consolidation a entraîné une augmentation nette des actifs de 215 000 \$ et une diminution de l'encaisse du même montant. À la suite de ces modifications, la valeur de l'écart d'acquisition de CIA s'élève à 3 526 000 \$. La Société a décrit ses engagements pour l'achat des actions restantes à la note 26 a).

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

19. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

c) Solde des passifs liés aux intégrations

COGNICASE Inc. (« Cognicase ») a été acquis durant l'exercice 2003. Pour AMS et Cognicase, les éléments des passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les crédettes et charges à payer et les autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2006	35 010	2 287	37 297
Ajustements de la provision initiale ¹	(3 860)	(754)	(4 614)
Écart de conversion	(1 517)	(17)	(1 534)
Paiements effectués pendant l'exercice 2007	(9 577)	(121)	(9 698)
Solde au 30 Septembre 2007 ²	20 056	1 395	21 451

¹ Comptabilisés comme diminution de l'écart d'acquisition.

² Du solde restant, 6 247 000 \$ sont inclus dans les crédettes et charges à payer et 15 204 000 \$ sont inclus dans les autres passifs à long terme. La majorité du solde restant de Cognicase a été payé durant l'exercice 2008.

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

La Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution nette des actifs d'impôts futurs, des passifs liés aux intégrations, de l'encaisse et des éléments hors caisse du fonds de roulement de 3 021 000 \$, 8 045 000 \$, 130 000 \$ et 118 000 \$, respectivement, et à une augmentation nette des relations clients de 191 000 \$, tandis que l'écart d'acquisition a diminué de 4 967 000 \$.

e) Contrepartie des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2007, la Société a payé les soldes des prix d'acquisition de certaines entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution de la dette à long terme de 2 011 000 \$.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

19. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2006

a) Acquisitions

La Société a réalisé les acquisitions suivantes :

- Pangaea Systems Inc. (« Pangaea ») – Le 1^{er} mars 2006, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'une entreprise de services en technologies de l'information située en Alberta, au Canada. Pangaea est spécialisée en développement de solutions internet et de services connexes pour le secteur public principalement, ainsi que pour les secteurs de l'énergie et des services financiers.
- ERS Informatique Inc. (« ERS ») – Le 7 avril 2006, l'une des coentreprises de la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'une société de services en technologies de l'information située au Québec, au Canada. ERS se spécialise dans le développement de logiciels d'applications, destinés principalement au secteur public.
- Plaut Consulting SAS (« Plaut ») – Le 1^{er} juin 2006, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation d'une société française de conseil en gestion et nouvelles technologies. Reconnue pour son expertise dans la mise en œuvre de solutions SAP, Plaut accompagne sa clientèle internationale dans leurs projets de transformation des organisations et des systèmes d'information.

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La ventilation des prix d'acquisition présentée ci-après était préliminaire et se fondait sur les meilleures estimations de la direction de la Société. La Société a subséquemment complété la ventilation finale des prix d'acquisition et les modifications sont présentées à la note 19 d) des transactions réalisées au cours de l'exercice 2007 et 2008.

	PLAUT	AUTRES	TOTAL
	\$	\$	\$
Éléments hors caisse du fonds de roulement	(580)	(2 298)	(2 878)
Immobilisations	28	656	684
Relations clients et autres	5 565	358	5 923
Écart d'acquisition ¹	11 328	6 742	18 070
Prise en charge de la dette à long terme	–	(80)	(80)
Impôts futurs	1 698	738	2 436
	18 039	6 116	24 155
Prise en charge du découvert bancaire	(300)	(49)	(349)
Actifs nets acquis	17 739	6 067	23 806
Contrepartie			
Espèces	16 052	5 161	21 213
Soldes du prix d'acquisition	1 242	516	1 758
Coûts d'acquisition	445	390	835
	17 739	6 067	23 806

¹ L'écart d'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Dans le cadre des acquisitions complétées pendant l'exercice 2006, la Société a adopté certains plans de restructuration et d'intégration des entreprises acquises. Conséquemment, la Société a établi une provision de 936 000 \$ relative à des contrats de location de locaux des entreprises acquises que la Société compte libérer, et une provision de 1 518 000 \$ liée à des coûts de cessation d'emploi planifiée de certains employés des entreprises acquises, dont les fonctions étaient déjà remplies dans la structure existante.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

19. Investissements dans les filiales et les coentreprises (suite)

b) Cession

Le 31 décembre 2005, la Société a vendu ses actifs de commutation électronique à Everlink Payment Services Inc. pour une contrepartie en espèces de 27 559 000 \$. Les actifs nets vendus incluaient un écart d'acquisition de 13 172 000 \$ et la transaction a entraîné un gain de 10 475 000 \$.

c) Solde des passifs liés aux intégrations

Pour AMS et Cognicase, les éléments de passifs liés aux intégrations des entreprises acquises inclus dans les créditeurs et charges à payer et les autres passifs à long terme s'établissent comme suit :

	CONSOLIDATION ET FERMETURE D'INSTALLATIONS	CESSATION D'EMPLOI	TOTAL
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2005	57 118	5 194	62 312
Ajustements de la provision initiale ¹	(10 188)	(1 688)	(11 876)
Écart de conversion	(998)	152	(846)
Paiements effectués pendant l'exercice 2006	(10 922)	(1 371)	(12 293)
Solde au 30 septembre 2006²	35 010	2 287	37 297

¹ Comptabilisés comme diminution de l'écart d'acquisition.

² Du solde restant, 8 212 000 \$ sont inclus dans les créditeurs et charges à payer et 29 085 000 \$ sont inclus dans les autres passifs à long terme.

d) Modifications de la ventilation des prix d'acquisition

La Société a révisé la ventilation des prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution des actifs d'impôts futurs, des passifs liés aux intégrations et de l'encaisse de 4 477 000 \$, 8 661 000 \$ et 1 087 000 \$, respectivement, et à une augmentation nette des relations clients, de la dette à long terme et des éléments hors caisse du fonds de roulement de 325 000 \$, 463 000 \$ et 3 533 000 \$, respectivement, entraînant une diminution de l'écart d'acquisition de 6 492 000 \$.

e) Contrepartie des prix d'acquisition

Durant l'exercice 2006, la Société a payé les soldes des prix d'acquisition liés à certaines acquisitions d'entreprises, ce qui a donné lieu à une diminution de la dette à long terme de 2 136 000 \$.

20. Activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2008, les résultats relatifs aux services canadiens de réclamations et de gestion du risque et aux services actuariels de la Société ont été classés comme activités abandonnées. En juillet 2008, la Société a vendu son unité canadienne de services de réclamations et de gestion du risque (Note 19 b).

Le tableau suivant présente un résumé de l'information financière concernant les activités abandonnées :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Produits	64 851	77 621	84 241
Charges d'exploitation ¹	(68 747)	(72 157)	(77 359)
Amortissement	(1 624)	(2 619)	(2 385)
Perte (bénéfice) avant impôts sur les bénéfices	(5 520)	2 845	4 497
(Recouvrement) charge d'impôts sur les bénéfices ²	(386)	1 102	1 734
(Perte) bénéfice tiré des activités abandonnées	(5 134)	1 743	2 763

¹ Les charges d'exploitation provenant des activités abandonnées tiennent compte d'une perte de valeur relative à l'écart d'acquisition de 4 051 000 \$ et d'une perte sur disposition de 965 000\$.

² La charge d'impôts sur les bénéfices ne présente pas des taux d'impôt proportionnels aux pertes (bénéfices) car la vente inclut un écart d'acquisition de 7 732 000 \$ qui n'a pas de valeur fiscale.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

20. Activités abandonnées (suite)

Le tableau suivant présente l'actif et le passif liés aux activités abandonnées :

	2008	2007
	\$	\$
Actif à court terme		
Débiteurs	1 304	12 938
Travaux en cours	-	14 638
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	-	95
Impôts sur les bénéfices	39	343
Immobilisations	55	3 947
Actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme	-	9 887
Écart d'acquisition	-	11 783
Total des actifs destinés à la vente	1 398	53 631
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	295	5 707
Rémunération et charges à payer	41	1 192
Produits reportés	321	2 457
Impôts sur les bénéfices	-	160
Impôts futurs	-	2 579
Total des passifs destinés à la vente	657	12 095

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation	(818)	5 930	6 355
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(250)	(2 302)	(123)
Total des flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités abandonnées	(1 068)	3 628	6 232

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

21. Renseignements supplémentaires sur les coentreprises

La quote-part des activités des coentreprises revenant à la Société, incluse dans les états financiers consolidés, s'établit comme suit :

	2008	2007	
	\$	\$	\$
<hr/>			
BILANS			
Actifs à court terme	36 543	40 303	
Actifs à long terme	3 294	6 517	
Passifs à court terme	15 040	16 879	
Passifs à long terme	1 119	726	
<hr/>			
	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
<hr/>			
ÉTATS DES RÉSULTATS			
Produits	87 887	94 111	90 122
Charges	77 749	80 015	82 191
Bénéfice net	10 138	14 096	7 931
<hr/>			
	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
<hr/>			
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	4 879	16 327	1 578
Activités d'investissement	(412)	(2 669)	(13 955)
Activités de financement	(13 720)	(11 956)	1 430

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

22. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Débiteurs	(13 164)	(8 441)	7 855
Travaux en cours	(43 785)	(5 049)	12 125
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	(12 692)	6 063	(11 439)
Créditeurs et charges à payer	5 762	(21 449)	(30 586)
Rémunération à payer	(5 327)	24 220	1 124
Produits reportés	(13 323)	39 020	(14 521)
Impôts sur les bénéfices	(31 357)	49 886	26 864
	(113 886)	84 250	(8 578)

b) Les activités d'exploitation, d'investissement et de financement liées aux activités poursuivies sans effet sur la trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Débiteurs	408	(438)	-
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	-	-	(3 006)
Créditeurs et charges à payer	(2 723)	(4 540)	(6 661)
	(2 315)	(4 978)	(9 667)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	(17 559)	(9 609)	-
(Acquisitions) dispositions d'actifs incorporels à durée de vie limitée	(13 185)	-	3 006
	(30 744)	(9 609)	3 006
Activités de financement			
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	30 744	9 609	-
Émission d'actions	(408)	438	-
Rachat d'actions subalternes classe A	2 723	4 540	6 661
	33 059	14 587	6 661

c) Les intérêts et les impôts sur les bénéfices payés s'établissent comme suit pour les exercices terminés les 30 septembre :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Intérêts payés	26 847	37 925	40 255
Impôts sur les bénéfices payés	139 803	37 763	61 365

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

23. Information sectorielle

La Société compte les trois secteurs d'exploitation suivants, outre les activités du siège social : Canada, États-Unis et Inde et Europe et Asie-Pacifique (note 8). Ces secteurs d'exploitation sont structurés en fonction du lieu de prestation des services; leurs résultats englobent les activités qu'ils exercent pour les clients de leurs régions respectives ainsi que les activités réalisées par nos centres d'excellence dans le cadre de notre modèle mondial de prestations de services.

Le tableau ci-après présente l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion. La Société a retraité les éléments correspondants de l'information sectorielle des périodes précédentes afin de refléter la nouvelle structure de l'information sectorielle.

	2008				
	CANADA	É.-U. ET INDE	EUROPE ET ASIE- PACIFIQUE	SIEGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$		\$
Produits	2 335 566	1 086 513	283 784	-	3 705 863
Bénéfice net avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, intérêts et autres charges, participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices, perte tirée des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices et impôts sur les bénéfices ¹	332 295	129 401	24 692	(56 434)	429 954
Total de l'actif	2 203 320	1 115 899	197 026	167 728	3 683 973

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est de 111 180 000 \$, 54 358 000 \$, 5 069 000 \$ et 15 019 000 \$, respectivement, pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008.

	2007				
	CANADA	É.-U. ET INDE	EUROPE ET ASIE- PACIFIQUE	SIEGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$		\$
Produits	2 251 326	1 115 449	267 170	-	3 633 945
Bénéfice net avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, intérêts et autres charges, gain à la vente d'actifs, frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques, participation sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices, bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices et impôts sur les bénéfices ¹	321 390	123 512	23 152	(62 877)	405 177
Total de l'actif	2 009 611	1 080 260	195 328	190 609	3 475 808

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est de 124 970 000 \$, 54 548 000 \$, 5 123 000 \$ et 12 334 000 \$, respectivement, pour l'exercice terminé le 30 septembre 2007.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

23. Information sectorielle (suite)

	2006				
	CANADA	É.-U. ET INDE	EUROPE ET ASIE- PACIFIQUE	SIEGE SOCIAL	TOTAL
	\$	\$	\$		\$
Produits	2 104 647	1 064 795	223 940	-	3 393 382

Bénéfice net avant intérêts sur la dette à long terme, autres revenus, intérêts et autres charges, gain à la vente d'actifs, frais de réorganisation liés à des éléments spécifiques, bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur les bénéfices et impôts sur les bénéfices¹

	243 352	112 436	29 121	(78 915)	305 994
--	---------	---------	--------	----------	---------

¹ L'amortissement inclus dans les résultats du Canada, des États-Unis et de l'Inde, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique et du siège social est de 128 923 000 \$, 47 936 000 \$, 6 164 000 \$ et 12 590 000 \$, respectivement, pour l'exercice terminé le 30 septembre 2006.

Le tableau ci-après présente l'information sur les immobilisations en fonction des secteurs d'exploitation:

	2008	2007
	\$	\$
Immobilisations		
Canada	104 049	89 606
É.-U. et Inde	40 147	22 341
Europe et Asie-Pacifique	2 309	1 434
Siège social	31 930	29 024
	178 435	142 405

Les conventions comptables des secteurs d'exploitation sont identiques à celles décrites dans la rubrique Sommaire des principales conventions comptables (note 2). Les montants sont présentés déduction faite des ventes et des transferts intersectoriels, lesquels sont mesurés de la même manière que si ces ventes et transferts avaient eu lieu avec un tiers.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente certaines informations d'ordre géographique en fonction de l'emplacement des clients :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Produits			
Canada	2 252 727	2 130 122	2 015 823
États-Unis	1 152 586	1 224 407	1 143 551
Europe et Asie-Pacifique	300 550	279 416	234 008
	3 705 863	3 633 945	3 393 382

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente l'information en fonction des services fournis par la Société :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Produits			
Impartition			
Service en TI	1 523 562	1 565 943	1 530 653
GPA	485 454	400 989	361 371
Intégration de systèmes et services-conseils	1 696 847	1 667 013	1 501 358
	3 705 863	3 633 945	3 393 382

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

24. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société est aussi partie à des contrats conclus avec Innovaposte, une coentreprise, en vertu desquels la Société en est le fournisseur privilégié pour ses besoins en TI. La Société exerce un contrôle conjoint sur les activités d'exploitation, de financement et d'investissement d'Innovaposte en raison de sa participation de 49 %.

Les opérations et les soldes qui en découlent, constatés au prix du marché (valeur d'échange), sont les suivants :

Les produits étaient de 124 461 000 \$, 120 010 000 \$ et 100 994 000 \$ pour les exercices terminés le 30 septembre 2008, 2007 et 2006, respectivement.

	2008	2007
	\$	\$
Débiteurs	12 050	9 310
Travaux en cours	5 939	3 648
Coûts liés à des contrats	11 206	13 746
Produits reportés	2 715	1 868

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Avantages sociaux des employés

En règle générale, la Société n'offre pas de régime de retraite ni d'avantages complémentaires de retraite à ses employés, sauf dans les cas suivants:

La Société maintient un régime de retraite à cotisations déterminées principalement pour certains de ses employés situés en Europe. La charge totale relative à ce régime pour les exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006 est de 5 303 000 \$, 4 717 000 \$ et 4 076 000 \$, respectivement.

La Société maintient un régime à cotisations déterminées du type 401(k) pour l'ensemble de ses employés situés aux États-Unis. Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Société cotise dans la même proportion que les employés, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ US par année. Avant cette date, le maximum était de 1 000 \$ US par année. Pour les exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006, la Société a cotisé des montants de 5 069 000 \$, 4 520 000 \$ et 4 697 000 \$, respectivement.

La Société adhère à deux régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction situés aux États-Unis. Un de ces deux régimes ne constitue pas un régime par capitalisation et le passif au titre de rémunération différée totalisait 4 066 000 \$ et 4 596 000 \$ aux 30 septembre 2008 et 2007. L'autre régime représente un régime par capitalisation pour lequel une fiducie a été établie afin que les actifs du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont assujettis aux créanciers de la Société. Ces actifs, composés de placements, sont compris dans les actifs incorporels à durée de vie limitée et autres actifs à long terme et changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur de l'actif. Aux 30 septembre 2008 et 2007, les actifs de la fiducie ainsi que les passifs sous-jacents totalisaient 11 657 000 \$ et 12 206 000 \$, respectivement.

La Société offre un régime d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains de ses anciens employés qui sont à la retraite. Le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi totalisait 7 368 000 \$ et 5 591 000 \$ aux 30 septembre 2008 et 2007, respectivement.

26. Engagements, éventualités et garanties

A) ENGAGEMENTS

Au 30 septembre 2008, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2030 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans les contrats d'impartition, se chiffrent à environ 891 942 000 \$. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices et suivants se répartissent comme suit :

	\$
2009	155 596
2010	123 762
2011	93 972
2012	76 343
2013	63 983
Suivants	378 286

La Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 205 382 000 \$. Les versements minimaux exigibles en vertu de ces ententes pour les cinq prochains exercices et suivants s'échelonnent comme suit :

	\$
2009	73 462
2010	76 981
2011	32 169
2012	15 380
2013	4 220
Suivants	3 170

À partir du 19 avril 2007, dans le cadre de l'entente entre les actionnaires de CIA, la Société s'est engagée à acheter les actions restantes de CIA, soit 39,31 % des actions, avant le 1^{er} octobre 2011 (note 19 b) des transactions de 2007). Au 30 Septembre 2008 et 2007, 35,34 % des actions de CIA n'avaient pas été achetées. Le prix d'achat des actions restantes sera calculé tel que défini dans la convention avec les actionnaires.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

26. Engagements, éventualités et garanties (suite)

B) ÉVENTUALITÉS

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si le dénouement de ces procédures ne peuvent être prévisibles avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'un de ces litiges pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Au 30 septembre 2008, la Société fait l'objet de réclamations d'environ 140 000 000 \$ et de demandes reconventionnelles de plus de 160 000 000 \$.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats font l'objet d'exigences légales et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que les activités de la Société sont conduites selon les exigences requises. En règle générale, le gouvernement peut changer la portée ou mettre fin à ces contrats à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un projet important avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

C) GARANTIES

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société peut être obligée de verser des paiements à des contreparties, par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte à la propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines conventions limitent le montant maximal à verser à un total approximatif de 67 500 000 \$, d'autres engagements ne fixent pas de plafond quant au montant, ni de limite quant à la durée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces sommes dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Aucun passif n'a été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation au 30 septembre 2008. La Société ne s'attend pas à verser de paiements, en vertu de ces garanties, qui auraient une incidence négative importante sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En général, la Société serait seulement responsable du montant des cautionnements de soumission si la Société refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable pour des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. En date du 30 septembre 2008, la Société a fourni pour un total de 137 052 000 \$ de ces garanties. À sa connaissance, la Société est conforme à toutes ces garanties et ce, pour tous les contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et que l'obligation totale qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties, le cas échéant, n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

De plus, la Société fournit une garantie de 5 900 000 \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location-exploitation, au terme du contrat de location. La Société a aussi conclu des ententes qui totalisent 3 875 000 \$ et qui comprennent des indemnités en faveur de tiers, principalement des indemnités fiscales.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

27. Instruments financiers

La Société a périodiquement recours à divers instruments financiers pour gérer sa position et le risque de change. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers aux fins de négociation.

JUSTE VALEUR

Tous les actifs financiers classés détenus jusqu'à l'échéance ou les prêts et les créances, de même que les passifs financiers classés dans les autres passifs sont initialement évalués selon leur juste valeur et par la suite, au coût après amortissement en fonction de la méthode du taux d'intérêt effective. Tous les actifs et passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon leur juste valeur. Les gains et les pertes liés aux réévaluations périodiques sont constatés dans le bénéfice net.

La Société a fait la classification suivante :

- Les espèces et quasi-espèces ainsi que l'actif et le passif du régime de rémunération différée (note 25) sont classés comme étant détenus à des fins de transaction, pour tenir compte des intentions de la direction.
- Les débiteurs, les travaux en cours et la balance de prix de vente (note 7) et les fonds détenus pour des clients sont classés comme étant des prêts et des créances.
- Les créditeurs et les charges à payer, la rémunération à payer, les passifs liés aux intégrations (note 9), la dette à long terme (note 10), les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5), la facilité de crédit (note 10) et les obligations liées aux fonds des clients sont classés comme étant d'autres passifs.

Les coûts de transaction comprennent les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Aux 30 septembre 2008 et 2007, la juste valeur estimative des espèces et quasi-espèces, de l'actif et du passif du régime de rémunération différée, des débiteurs, des travaux en cours, de la balance de prix de vente, des fonds détenus pour des clients, des créditeurs et charges à payer, de la rémunération à payer, des passifs liés aux intégrations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de la facilité à terme renouvelable et des obligations liées aux fonds détenus des clients, se rapproche de leur valeur comptable respective.

Les justes valeurs estimatives de la dette à long terme, à l'exception des notes principales non garanties en devises américaines, ne sont pas sensiblement différentes de leur valeur comptable respective aux 30 septembre 2008 et 2007.

La juste valeur des notes principales non garanties en devises américaines, évaluée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions, est de 201 618 000 \$ (185 462 000 \$ pour l'exercice 2007). La juste valeur des contrats de change servant à couvrir les remboursements des notes principales non garanties en devises américaines est de 8 758 000 \$ (aucune pour l'exercice 2007) (note 7).

RISQUE DE MARCHÉ (RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET RISQUE DE CHANGE)

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de taux de change ont une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 10) et n'a actuellement recours à aucun instrument financier qui réduirait ce risque. Une fluctuation des taux d'intérêt de 50 points de base n'aura pas de répercussions importantes sur le montant actuel des emprunts. Par conséquent, une analyse de sensibilité des effets de telles fluctuations sur le bénéfice net et le résultat étendu n'a pas été fournie.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

27. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change des devises. La Société réduit ce risque principalement avec la dette étrangère et des contrats de change. De temps à autre, la Société a recours à des contrats de change pour couvrir des flux de trésorerie prévus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la devise fonctionnelle des filiales de la Société (note 2). Les relations de couverture sont désignées et documentées lors de leur mise en place et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation du dollar américain et de l'euro. Au 30 septembre 2008, la portion des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des travaux en cours, des créditeurs et charges à payer, et de la rémunération à payer libellés en dollars américains s'élève à 83 987 000 \$ US, 133 930 000 \$ US, 117 697 000 \$ US, 59 643 000 \$ US, 43 185 000 \$ US, respectivement. De plus, au 30 septembre 2008, la portion de ces mêmes éléments libellés en euros est de 17 987 000 €, 17 145 000 €, 5 591 000 €, 13 121 000 € et 5 127 000 €, respectivement.

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat étendu de la Société à une appréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité comprend des éléments monétaires libellés en devises étrangères et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une variation de 10 % des taux de change. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale et inversée sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2008	
	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro
Augmentation du bénéfice net	9 761	906
Augmentation du résultat étendu	108 649	8 324

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de dette et l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement les actifs, les passifs et les flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2008, la Société détient des créditeurs et charges à payer et de la rémunération à payer de 339 765 000 \$ et 127 151 000 \$ respectivement, dus au cours des 12 prochains mois. La date d'échéance contractuelle de la dette à long terme et de l'entente de crédit renouvelable est présentée à la note 10, les autres passifs à long terme et les engagements à la note 26 et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la note 5. Les avantages sociaux futurs accordés aux employés sont présentés à la note 25; cependant la nature des ces obligations ne permet pas un classement par échéance. Les dates d'échéances des éléments de passifs liés aux intégrations varient entre deux et neuf ans.

Au 30 septembre 2008, la Société détenait des espèces et quasi-espèces équivalant à 50 134 000 \$ et détenait des facilités de crédit renouvelables non garanties de 1 325 665 000 \$ et des marges de crédit remboursables à vue de 25 000 000 \$ (note 10). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec les moments auxquels les paiements des obligations sont dus, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

27. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société assume le risque de crédit, c'est-à-dire le risque lié à la possibilité qu'un client ne puisse pas régler en entier les montants dus à la Société aux moments requis. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés des quasi-espèces, des débiteurs et des travaux en cours.

Les quasi-espèces comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire (note 3). Aucune des quasi-espèces n'est comprise dans les actifs soutenus par le papier commercial. La Société a déposé les quasi-espèces auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La direction ne croit pas que la Société est sujette à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008, la Société a généré 12,2 % de ses revenus auprès des filiales et sociétés affiliées de BCE. Toutefois, la Société a des débiteurs et des travaux en cours provenant de clients issus de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique spécifique. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les débiteurs.

En moyenne, 15 % à 20 % des débiteurs provenant de clients sont dus au-delà des termes normaux, mais ceux-ci ne sont pas douteux. La Société détermine les débiteurs provenant de clients en souffrance selon l'historique des modalités de paiement, le type de client et le secteur économique dans lequel il poursuit ses activités. La valeur comptable des débiteurs est réduite par une provision et le montant de la perte est reconnu aux états consolidés des résultats dans les coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'un débiteur est considéré comme irrécouvrable, il est renversé en réduction de la provision pour créances douteuses. Par la suite, les recouvrements des montants antérieurement renversés sont crédités en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés des résultats. Toutefois, la direction ne croit pas que ces provisions sont importantes.

Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou région géographique représente un risque de crédit important pour la Société.

Notes complémentaires

*Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)*

28. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux des politiques et des procédures de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital soient suffisantes tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre l'endettement et les avoirs. Au 30 septembre 2008, le total du capital géré s'élevait à 2 440 567 000 \$. Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche à court terme (note 10), d'espèces et quasi-espèces (note 3) ainsi que des capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque les besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité de vérification et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque en capital demeure la même qu'au cours des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette/capitalisation
- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme. La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures sortant du cadre des PCGR. La dette nette représente la dette (incluant la juste valeur des contrats à terme) moins les espèces et quasi-espèces. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est calculé à partir du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts plus les intérêts sur la dette à long terme et la charge d'amortissement. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers en regard à la facilité de crédit et à ses notes principales non garanties en devises américaines. Pour la facilité de crédit, les ratios sont :

- Le ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents.
- Le ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre trimestres les plus récents sur le total de la charge d'intérêts et des frais de location d'exploitation pour la même période. Le BAIIAL est une mesure sortant du cadre des PCGR et est constitué du BAIIA plus les frais de location.
- La valeur nette minimale requise, où les capitaux propres, déduction faite des ajustements de conversion de devises étrangères inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Les ratios pour les facilités de crédit sont calculés sur une base consolidée, excluant Innovaposte qui est une coentreprise.

Pour les notes principales non garanties en devises américaines, les ratios sont :

- Le ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale ajustée pour les frais de location d'exploitation sur le BAIIAL pour les quatre trimestres les plus récents.
- Le ratio de couverture des charges fixes, qui est le ratio du BAIIAL sur le total de la charge d'intérêts plus les frais de location d'exploitation pour les quatre trimestres les plus récents.
- La valeur nette minimale requise, où les capitaux propres, déduction faite des ajustements de conversion de devises étrangères inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Les ratios pour les notes principales non garanties en devises américaines sont calculés en se basant sur certaines filiales de la Société qui représentent une partie importante des opérations consolidées de la Société.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité de vérification et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposé par des tiers.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

29. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis

Les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis qui touchent les états financiers consolidés de la Société sont les suivantes :

	2008	2007	2006
	\$	\$	\$
Rapprochement du bénéfice net :			
Bénéfice net – PCGR du Canada	292 764	236 402	146 533
Ajustements pour :			
Rémunération à base d'actions (i)	(4 127)	-	-
Bons de souscription (ii)	(5 721)	1 404	1 405
Renversement de la provision d'impôts sur les bénéfices (iii)	(7 452)	-	-
Autres	584	1 441	1 238
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	276 048	239 247	149 176
Bénéfice de base par action – PCGR des États-Unis	0,87	0,73	0,41
Bénéfice dilué par action – PCGR des États-Unis	0,86	0,72	0,41
Bénéfice net – PCGR des États-Unis	276 048	239 247	149 176
Autres éléments du résultat étendu	64 649	(96 850)	(38 440)
Résultat étendu – PCGR des États-Unis	340 697	142 397	110 736
Rapprochement des capitaux propres :			
Capitaux propres – PCGR du Canada			
Ajustements pour :	1 999 342	1 818 268	1 748 020
Rémunération à base d'actions (x)			
Bons de souscription (ii)	58 411	58 411	58 411
Renversement de la provision d'impôts sur les bénéfices (iii)	(9 392)	(3 671)	(5 075)
Rémunération non gagnée (iv)	(7 452)	-	-
Coûts d'intégration (v)	(3 694)	(3 694)	(3 694)
Écart d'acquisition (vi)	(6 606)	(6 606)	(6 606)
Impôts sur les bénéfices et ajustements pour modification de convention comptable (vii)	28 078	28 078	28 078
Autres	9 715	9 715	9 715
Autres	(6 200)	(6 784)	(8 225)
Capitaux propres – PCGR des États-Unis	2 062 202	1 893 717	1 820 624

(i) Rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice 2008, la Société a émis des options sur actions avec une période d'acquisition des droits de trois ans et des critères de performance. En vertu des PCGR du Canada, la charge de rémunération pour ce genre d'options a été comptabilisée sur une base linéaire puisque la totalité de l'attribution avec un calendrier d'acquisition graduelle des droits sur les options a une durée de vie prévue similaire. Selon les PCGR des États-Unis, la méthode de l'acquisition graduelle des droits aux options doit être utilisée. L'ajustement représente la variation de la charge de rémunération entre l'utilisation de la méthode linéaire et la méthode d'acquisition graduelle des droits. Cet ajustement n'a pas d'impact sur les capitaux propres.

(ii) Bons de souscription

En vertu des PCGR du Canada, la juste valeur des bons de souscription émis relativement à des contrats d'impartition à long terme est comptabilisée dans les coûts liés à des contrats et amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale du contrat. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur des instruments de capitaux propres émis a été soustraite du produit initial reçu afin de déterminer les produits. Les ajustements pour 2008, 2007 et 2006 résultent de la contre-passation de l'amortissement des coûts liés à des contrats, déduction faite des impôts sur les bénéfices, considérée comme une réduction du bénéfice net consolidé en vertu des PCGR du Canada.

De plus, l'ajustement de 2008 inclut les ententes finales avec les autorités fiscales et l'échéance des délais de prescription de passifs d'impôts des exercices précédents associés à l'émission de bons de souscription qui a entraîné un renversement de passifs d'impôts de 7 125 000 \$ au cours de l'exercice 2008. Le renversement de ce recouvrement a été considéré comme une réduction aux états consolidés des résultats des PCGR du Canada.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

29. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

(iii) Renversement de la provision d'impôts sur les bénéfices

Au cours de l'exercice 2008, la société a renversé une provision non récurrente d'impôts sur les bénéfices ayant trait à des ententes finales avec les autorités fiscales et l'échéance des délais de prescription des passifs d'impôts des exercices précédents associés à l'acquisition de AMS. Le renversement de cette provision a été considéré comme une réduction aux états consolidés des résultats des PCGR du Canada. En vertu des PCGR des États-Unis, l'ajustement a été imputé à l'écart d'acquisition attribuable à l'acquisition.

(iv) Rémunération non gagnée

En vertu des PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} juillet 2001, les options sur actions non acquises qui avaient été accordées à la suite d'un regroupement d'entreprises n'ont pas été enregistrées. L'ajustement tient compte de la valeur intrinsèque des options sur actions non acquises (se reporter à l'alinéa (vi) ci-dessous) qui, en vertu des PCGR des États-Unis, aurait été comptabilisée comme composante distincte des capitaux propres. Cette rémunération non gagnée a été amortie sur une durée approximative de trois ans, ce qui représente la période approximative restante d'acquisition des droits sur les options.

(v) Coûts d'intégration

En vertu des PCGR du Canada, antérieurement au 1^{er} janvier 2001, certains coûts de restructuration liés à l'acheteur pouvaient être constatés dans la répartition du prix d'acquisition lors de la comptabilisation des regroupements d'entreprises, à certaines conditions. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les coûts liés directement aux entreprises acquises peuvent être pris en compte dans la répartition du prix d'acquisition. Cet ajustement représente l'imputation au bénéfice net consolidé, déduction faite de l'amortissement de l'écart d'acquisition de 2001, enregistré à l'égard des PCGR du Canada et déduction faite des impôts sur les bénéfices.

(vi) Écart d'acquisition

L'ajustement des capitaux propres lié à l'écart d'acquisition est principalement le résultat de la différence dans la valeur attribuée aux options sur actions accordées aux employés d'IMRglobal Corp. En vertu des PCGR du Canada, la juste valeur des options sur actions en cours pour lesquelles les droits sont acquis est comptabilisée comme partie intégrante du prix d'acquisition à répartir. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur des options sur actions accordées à la suite de l'acquisition d'entreprises aurait été enregistrée, que les droits soient acquis ou non. Se reporter à l'alinéa (iv) pour une analyse plus approfondie de cet élément.

(vii) Impôts sur les bénéfices et ajustements pour modification de convention comptable

Le 1^{er} octobre 1999, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3465 du Manuel de l'ICCA, *Impôts sur les bénéfices*. Les recommandations du chapitre 3465 sont similaires aux dispositions du SFAS n° 109, *Accounting for Income Taxes*, publié par le *Financial Accounting Standards Board* (« FASB »). À la suite de la mise en application du chapitre 3465, la Société a enregistré un ajustement pour tenir compte de l'écart entre la valeur attribuée et la valeur fiscale des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises, ce qui se traduit par des passifs d'impôts futurs. La Société a enregistré ce montant au moyen d'une réduction des bénéfices non répartis, comme partie intégrante de l'ajustement cumulatif. En vertu des PCGR des États-Unis, ce montant aurait été inclus à titre d'augmentation de l'écart d'acquisition.

(viii) Consolidation proportionnelle

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Selon les PCGR des États-Unis, les entités dans lesquelles la Société détient une participation majoritaire seraient entièrement consolidées, et les entités dans lesquelles elle ne détient pas une participation majoritaire, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, seraient comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Ce traitement aurait entraîné le reclassement des postes des bilans et des états des résultats consolidés aux 30 septembre 2008 et 2007 et pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 30 septembre 2008. Cependant, comme les écarts ont été jugés négligeables en ce qui a trait aux coentreprises à participation majoritaire, ils n'ont pas fait l'objet d'une présentation (se reporter à la note 21). Conformément aux pratiques prescrites par la *U.S. Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des États-Unis, la Société a choisi, aux fins de ce rapprochement, de comptabiliser ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Notes complémentaires

Exercices terminés les 30 septembre 2008, 2007 et 2006
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

29. Rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada et des États-Unis (suite)

(ix) Coûts d'émission d'actions

Comme le permettent les PCGR du Canada, les coûts d'émission des actions de la Société sont imputés aux bénéfices non répartis. Aux fins des PCGR des États-Unis, les coûts d'émission d'actions sont constatés à titre de réduction du produit tiré de l'émission du capital-actions.

(x) Rémunération à base d'actions

En vertu des PCGR du Canada, les coûts rémunération à base d'actions ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur pour les exercices débutant le 1^{er} octobre 2004. En vertu des PCGR des États-Unis, le *Statement of Financial Accounting Standard ("SFAS") n° 123 (revised 2004)*, "Share-Based Payment", n'a pas requis l'application de cette norme jusqu'à l'exercice débutant le ou après le 15 juin 2005. L'ajustement de l'exercice 2005 représente la charge comptabilisée aux états consolidés des résultats pour les fins des PCGR du Canada pour laquelle aucune charge n'était enregistrée ou requise selon les PCGR des États-Unis. Depuis le 1^{er} Octobre 2005, il n'existe aucune différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis en ce qui a trait à la rémunération à base d'actions.

(xi) Modifications comptables récentes et futures

Le FASB a publié l'interprétation n° 48 (« FIN 48 »), *Accounting for Uncertainty in Income Taxes*, applicable aux exercices débutant le 1^{er} octobre 2007. La FIN 48 établit la comptabilisation des impôts sur les bénéfices en déterminant le montant minimal qu'une provision d'impôt doit atteindre afin d'être comptabilisée aux états financiers. L'interprétation donne également des indications quant au renversement, à la mesure, à la classification, aux intérêts et aux pénalités, à la comptabilisation des périodes intermédiaires, à la présentation ainsi qu'aux dispositions transitoires. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

En décembre 2007, le FASB a publié l'interprétation SFAS n° 141 (révisé 2007) (« SFAS 141R »), *Business Combinations*, applicable aux regroupements d'entreprises ayant lieu après le 1^{er} octobre 2009. La SFAS 141R établit les principes et les exigences déterminant comment l'acquéreur d'un regroupement d'entreprises (i) reconnaît et évalue, dans ses états financiers, les éléments identifiables de l'actif acquis, les passifs transférés et toute autre participation sans contrôle de l'entreprise acquise, (ii) reconnaît et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou un gain provenant d'un achat à prix de faveur et (iii) détermine quelle information doit être divulguée afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et l'incidence financière du regroupement d'entreprises. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

En décembre 2007, le FASB a publié l'interprétation SFAS n° 160, (« SFAS 160 »), *Non-Controlling Interests in Consolidated Financial statements – an amendment of Accounting Research Bulletin n° 51*, applicable le 1^{er} octobre 2009. La SFAS 160 établit les normes pour la comptabilisation et la divulgation d'une participation dans une filiale détenue par des tiers autres que la société mère, le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et à la participation sans contrôle, les variations de la participation de la société mère et l'évaluation de la participation sans contrôle de l'investissement des capitaux propres conservée lors de la déconsolidation d'une filiale. La SFAS 160 établit aussi les normes de présentation qui identifient et distinguent la participation de la société mère et la participation sans contrôle. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.